



Gravelot à collier interrompu

Ce limicole de 40 cm d'envergure, qui sillonne le littoral à la recherche de petits invertébrés, doit son nom à son demi-collier noir sur la poitrine. Ce nicheur, rare en France — 1 500 couples sont recensés sur l'ensemble du territoire national —, a élu domicile sur les côtes sableuses de l'archipel des Glénan. Il y est pourtant fortement menacé : ses œufs, de la même couleur que le sable ou les galets sur lesquels ils sont couvés, sont parfaitement invisibles et souvent piétinés par les visiteurs. En voie de disparition sur l'archipel, 17 nids seulement ont été comptabilisés en 2010.

Le gravelot à collier interrompu est une espèce nidifuge : le poussin sait marcher dès la naissance. Mais qu'il soit en difficulté, et l'adulte use de ses talents de comédien : faisant semblant d'avoir une aile cassée, il se déplace loin de son petit en claudiquant, espérant ainsi tromper l'ennemi !



Criste marine

Exemple d'adaptation aux rudes conditions maritimes, la criste marine est l'une des rares plantes capables de survivre dans un environnement régulièrement atteint par les vagues. Plante halophile – qui a besoin de fortes concentrations de sel pour survivre –, elle pousse là où les autres végétaux trépassent, au plus près de la mer. Les cuisiniers la connaissent bien : son petit goût de citronnelle accompagne poissons et fruits de mer ! Mais avis aux gourmands : l'espèce étant protégée par un arrêté préfectoral, on ne peut cueillir que ce que sa main peut contenir.



Linaria des sables

Plante annuelle de 5 à 15 cm de hauteur, la linaria des sables pousse volontiers sur les sables remués, comme ceux des Glénan. Lors de la floraison, qui s'étale de mai à septembre, elle arbore de toutes petites fleurs jaunes. L'espèce est protégée en Bretagne.

Linotte mélodieuse

Si la linotte ne mérite pas de servir d'emblème aux étourdis, son nom –mélodieuse– est tout à fait justifié. Même en dehors de la période de nidification, elle chante un gazouillis musical, composé de trilles aux sons harmonieux. Aux Glénan, elle est présente dans les fourrés et les haies de l'île Saint-Nicolas et sur le littoral.



Escargot des dunes

Très commun aux Glénan comme sur le reste du littoral breton, l'escargot des dunes adore les milieux chauds et ensoleillés du bord de mer. En été, il fuit le sable surchauffé et monte sur la tige des plantes pour se protéger de la déshydratation. Avec ses congénères, il forme alors des grappes parfois importantes, dont la couleur claire les protège de la chaleur.

Réglementation Le 1,5 hectare de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Nicolas des Glénan est interdit au public. Le périmètre de protection qui comprend l'ensemble de l'île de Saint-Nicolas et des trois îlots annexes (Brunec, le Veau et la Tombe), sauf les propriétés bâties, est, quant à lui, accessible à tous. Un sentier côtier permet d'en faire le tour, mais quelques règles s'imposent : pour apprécier au mieux les richesses du site et conserver ce patrimoine naturel sans risquer de le dégrader, il est demandé de rester sur les plates-formes de bois qui protègent le milieu dunaire. Pour les mêmes raisons, cueillette, feux de camp et camping sont interdits.



Œufs de raie

Rectangles noirs à quatre pointes, d'une quinzaine de centimètres de long, les œufs de raie s'échouent souvent sur les plages de l'archipel. En provenance directe de l'océan, ces capsules de kératine – la même matière que nos cheveux et nos ongles – sont déposées directement par la femelle sur les fonds sableux, dans les algues ou les herbiers. Les bébés raies prendront ensuite le large.

RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-NICOLAS DES GLÉNAN

Gestionnaire : Bretagne Vivante, www.bretagne-vivante.org

Maison de la Mer, Pouldohan, 29910 Tregunc. Tél. 0298 50 19 70; rn-glenan@bretagne-vivante.org; Visites guidées organisées en période de floraison –avril– et pendant les vacances d'été, mais aussi au long de l'année pour les groupes constitués.



ON S'Y REND EN BATEAU!

Au départ de Bénodet, les Vedettes de l'Odet proposent d'une à trois traversées quotidiennes, d'avril à septembre. Hors saison, appeler la compagnie.

Renseignements: tél. 0298570058; www.vedettes-odet.com

Au départ de Concarneau, en juillet et août, les Vedettes Glenn effectuent deux traversées quotidiennes. Renseignements: tél. 0298971031; www.vedettes-glenn.fr

COÉDITION RNF ET TERRE SAUVAGE

Rédaction: Pierre Gouyou Beauchamps

Carte: Léonie Schlosser

Illustrations: Sylvain Leparoux

Coordination et maquette: Terre Sauvage

Imprimé par Lahoumère (31), décembre 2010



Réalisé avec le soutien de





LA RÉSERVE NATURELLE DE
**SAINT-NICOLAS
DES GLÉNAN**



**Terre
Sauvage**
un autre regard sur la nature

Bienvenue dans la réserve!

« **D**ur métier que d'être une plante endémique, et rare de surcroît! Je suis protégée, étudiée... et attendue au tournant quand, chaque printemps, j'ouvre mes jolies fleurs jaune pâle. On compte sur moi, je ne dois pas manquer le rendez-vous! Imaginez donc: je pousse ici, dans ce champ grand comme deux terrains de football, sur l'île Saint-Nicolas des Glénan et j'ai quelques cousines en Espagne et au Portugal. Je ne fleuris que deux à trois semaines par an, vers la mi-avril. Le reste du temps, j'attends patiemment que les saisons filent pour fleurir à nouveau. Une vie de fleur, en somme. Je suis le narcissé des Glénan et je vous souhaite la bienvenue dans l'une des plus petites réserves naturelles de France. À peine 1,5 hectare, pour le cœur de la réserve, entouré d'un périmètre de protection qui fait presque 14 hectares! »



La visite commence...

«**D**emat! «Bonjour!», en breton... Vous venez de traverser les 10 milles marins qui séparent le continent de l'archipel des Glénan. La côte sud du Finistère est visible à l'œil nu. Pourtant, vous vous sentez transportés dans un autre monde. C'est ça, l'esprit des îles, si proches et, en même temps, si éloignées, posées sur l'horizon et ouvertes sur le large... Je me plais bien ici. À vrai dire, je ne me rappelle pas la date exacte de mon arrivée sur Saint-Nicolas. Cependant, je me souviens de l'année de ma découverte.

C'était en 1803. Un certain monsieur Bonnemaïson, pharmacien et botaniste éclairé de Quimper, m'a identifié comme une espèce nouvelle. Il me trouvait belle, il disait que j'avais bonne allure, que mon port et mes fleurs étaient élégants. C'était gentil de sa part, sauf qu'à partir de ce jour, j'ai attiré les amateurs de plantes rares sur les îles des Glénan et notamment à Saint-Nicolas, où j'étais mes quelques centaines de milliers de pieds. On venait spécialement pour me voir et... pour m'emporter sur le continent. J'ai fait l'objet d'un véritable pillage, surtout dans les années 1970, avec l'engouement touristique que commençait à vivre l'archipel. J'avais beau refleurir chaque année, je n'arrivais pas à compenser l'arrachage. En 1973, seuls 300 pieds étaient recensés, j'étais à bout de souffle. Heureusement, dès 1974, la Réserve Naturelle de Saint-Nicolas des Glénan a vu le jour. La gestion appropriée à ma protection n'a pas toujours été aisée, c'est le moins que l'on



puisse dire. Pour empêcher la disparition de mes bulbes, les équipes de la réserve ont installé des barrières tout autour d'un périmètre de 1,5 hectare. Ah, j'étais tranquille, ça oui ! Mais les autres végétaux aussi et, en peu de temps, ronces et fougères aigles ont recouvert ma prairie, je ne pouvais plus atteindre la lumière. Alors, on a tenté de restaurer mon habitat originel en



ESPACES NATURELS PROTÉGÉS, GÉRÉS... ET À DÉCOUVRIR !



limitant la pousse de ces plantes intruses. Des moutons ont été transportés sur l'île pour jouer les taille-haies naturels, ainsi que des ânes. Mais ces derniers appréciaient plus les restes de pique-nique des touristes que les ronces de la réserve. De plus, leurs crottes profitaient à de nouvelles espèces de plantes moins désirables. Finalement, le gestionnaire a opté pour la meilleure solution qui demeure celle de la fauche mécanique, à l'aide d'un petit tracteur. Ma population, depuis le milieu des années 1980, s'est peu à peu reconstituée. La preuve: tous les cinq ans, l'équipe de la réserve, aidée de bénévoles, recense l'intégralité des pieds de narcisses des Glénan. Lors du dernier comptage, nous étions très exactement 150 451 !

Mais assez parlé de moi, si nous allions faire une balade sur l'île? Sa surface est de 19 hectares à peine. Un petit sentier suit le trait de côte en traversant plages de sable blanc, affleurements rocheux et cordons de galets où poussent d'autres plantes protégées, comme le chou marin, le panicaut maritime, la linaire des sables ou encore la bourrache du littoral. Marchez lentement, vous pourriez aussi apercevoir, dans les galets ou sur le sable, le très rare gravelot à collier interrompu, un oiseau qui niche en haut des plages!

La partie sud, dont le débarquement des visiteurs rythme la vie estivale, offre une belle vue sur l'ensemble de l'archipel – le Loc'h, Drevec, Penfret, Cigogne... – et sa légendaire couleur caraïbe. Elle lui est donnée par le maërl, ce squelette d'algue rouge calcaire, d'un blanc éclatant. Hum, respirez l'air du large, vous vous sentez bien ici, non? Moi aussi, et je compte y rester encore longtemps! Bon vent et revenez quand vous voulez!»



